

BULLETIN MUNICIPAL

N° 28



2020

BOISVILLE-LA-SAINTE-PÈRE

Sommaire

Edito	1
Vie communale, la trésorerie, le service de l'eau	3
La salle des fêtes, le cimetière	4
Etat civil.....	5
Paroisse Saint Martin en Beauce	6
La commission des travaux.....	7
Les comptes administratifs.....	9
L'urbanisme	11
Embellissement de la commune	12
La commission des fêtes et des manifestations.....	13
Ecole maternelle/élémentaire	14
La bibliothèque.....	15
L'APE « les P'tits beaucerons ».....	17
Le club de l'amitié.....	20
Association des chasseurs de Boisville.....	21
La gymnastique volontaire	22
Le centre d'intervention d'Allonnes (CI)	23
Le tennis club	25
La zumba.....	27
L'instant Présent – Nouveau commerce Boisvillois.....	28
Les déchets ménagers.....	29
Les histoires de Léon.....	30

Chers Boisvilloises, Boisvillois,

Pour ne pas faillir à la coutume, je tiens à vous souhaiter, en cette année d'élection communale, une année brillante en tous points, n'ayez aucune limite. Ne dit-on pas que vouloir est synonyme de pouvoir, si nous nous en donnons les moyens.

J'aurai une pensée particulière pour les personnes seules ou en souffrance qu'elles soient assurées de mon soutien au quotidien, pour être un facilitateur, afin d'alléger leur problématique. J'espère que mon côté humain, positif, entreprenant, novateur, à l'écoute d'une société en perpétuel mouvement, où ce qui était vrai il y a quelques temps, l'est beaucoup moins aujourd'hui, aura servi l'intérêt commun. Je vous laisse seul juge. Je n'en dirai pas plus. La loi ne m'autorisant pas à me servir de cette communication comme d'une tribune de propagande électorale. Les faits rien que les faits, l'hypocrisie de notre démocratie n'a aucune limite.

2019 aura été le début de l'achèvement de l'enfouissement des réseaux aériens du bourg : fin de la rue de la Vigne, ainsi que la rue des Déportés. La fin des travaux est prévue pour mars 2020, les télécom passant en dernier. Pour le côté technique, plus de lignes à haute tension dans le village. Un bouclage du réseau électrique grâce à des transformateurs positionnés stratégiquement, pourra isoler un secteur sans pour cela couper tout le village. Il aura fallu un mandat pour parvenir et plusieurs tranches de travaux pour concrétiser cette métaphore de l'écrin dont je me faisais l'écho lors de mes différentes communications.

Les travaux de voirie, ralentisseurs, sécurisation auront lieu en suivant. La suite logique pour Boisville étant le développement de sa population de façon contenue. Un cadre a été adopté lors de la révision du SCoT de Chartres Métropole et prenant effet au 1^{er} janvier 2020. Une moyenne d'évolution de la population de l'ordre de 8% sur vingt ans. Notre PLU devra être modifié pour tenir compte des prérogatives du SCoT. La densification du bourg et des hameaux, ainsi que la non consommation des terres agricoles sont des objectifs majeurs du document final. Boisville la Saint Père, a de la réserve foncière et quelques dents creuses à l'intérieur du bourg et des hameaux. Il reviendra aux futurs élus d'en faire une lecture intelligente. Je pense que la spécificité rurale de notre territoire devra être prise en compte, en développant une offre de qualité où le bien vivre aura une place importante, plus qu'une politique du chiffre, débouchant à ce jour sur de trop nombreuses cités-dortoirs, la proximité de la région parisienne amplifiant le phénomène. Les futurs nouveaux accédants méritent mieux que ça.

Bonne nouvelle ! la fibre à l'habitant devrait être effective au deuxième semestre 2022. L'entrée à Chartres Métropole a boosté sa mise en place. La première armoire de répartition devrait être installée début d'été 2020. Ce combat-là, mené sans relâche, sera crucial pour l'arrivée de nouveaux habitants et ainsi, faire valoir le pouvoir de télétravailler de notre village. Je croise les doigts !

Enfin l'école, elle fonctionne. Le côté financier est équilibré, à nous de l'optimiser dans le temps. Le côté humain, inventif et décomplexé de tous carcans devra à mon sens être porté par les enseignants. Je suis conscient peut être d'en demander beaucoup, mais la municipalité pourra les épauler. L'école étant souvent facteur d'intégration pour les nouvelles familles arrivant sur la commune. Il faut pour réussir, travailler ensemble et oublier les sempiternelles « ce n'est pas moi c'est l'autre ». Le bien commun doit prendre le pas sur la facilité de notre confort personnel. Nos compétences et nos complémentarités devraient faire des étincelles. La bataille du chiffre est perdue. La natalité baisse, les modèles familiaux évoluent, je me garderai bien de tout jugement. La mobilité dans le travail est une réalité et enfin nos modes de vie changent, les attentes ne sont plus identiques aux nôtres, les priorités ne sont plus les mêmes, nous nous devons de nous adapter. La peur d'une fermeture de classe pèse sur le regroupement de Boisville Allonnes. La règle de la moyenne est une mauvaise règle, héritée d'une autre époque. Nous devons la combattre si le cas se présentait tous ensemble. En écoutant les vœux de notre Président de la République, j'ai retenu que l'éducation devait avoir une place prioritaire, primordiale selon ses termes. La densification des classes, n'est pas la solution à la campagne. Je saurai défendre cette position auprès des représentants de LaREM du département. Ils ne peuvent faire mentir le Président Macron.

Je conclurai en vous assurant que la fonction de Maire du village a été pour moi une énième aventure humaine, nouvelle et passionnante. La confrontation des points de vue, l'exigence des administrés, les différences au sein même du conseil municipal, l'obligation de prendre position sans perdre mes valeurs, m'ont appris, l'art de l'écoute et du consensus. Je vous remercie pour cette expérience.

Le Maire
Bertrand CHIFFLET

Vie communale

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :

Lundi, mardi et le jeudi de 16h00 à 19h00
Vendredi de 16h00 à 18h30

Téléphone : 02 37 99 32 28 -- **Fax** : 02 37 99 34 01

Email : communedeboisvillelasaintpere@wanadoo.fr

Site internet : www.boisvillelasaintpere.fr

Redevance - droit de place

- Pour tout commerce ambulant stationnant sur la Commune : somme annuelle forfaitaire de 237 €.
- Pour les commerçants ambulants souhaitant un stationnement temporaire unique sur la Commune : somme forfaitaire de 120 € pour chaque stationnement.

Trésorerie



S'adresser à la trésorerie de Chartres métropole :

8 impasse du Quercy – 28110 Lucé 02 37 91 23 83

ddsip28@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi 08h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h00
Mercredi et vendredi 08h45 à 12h15

Le service de l'eau



CM EAU : Rue Henri Poincaré – 28000 Chartres 02 34 43 90 22

contact@cmeau.com

Ouvert du : **Lundi au vendredi 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**

La salle des fêtes

Caution : 380 €

Equipement vaisselle : 59 €

Location de la salle :

Pour les habitants de la commune :

Sans chauffage : 290 €

Avec chauffage : 370 €

Pour les personnes qui n'habitent pas la commune :

Sans chauffage : 380€

Avec chauffage : 460 €

Pour réunion : 210 €



Le cimetière

Tombe

Concession trentenaire : 160 €

Concession cinquantenaire : 220 €

Concession perpétuelle : 1030€

Taxe unique de superposition : 80 €

Sur les concessions acquises à compter du 1^{er}/01/2020

Cave urne

15 ans : 79 €

30 ans : 140 €

Columbarium

15 ans : 140 €

30 ans : 270 €

Jardin du souvenir : Gratuit

Etat civil

Mariage :

- ❖ Damien EUDE et Flora PROUVEUR, le 24 août 2019



Naissances :



- 7 janvier 2019 : Maïkinui BECHEKER
- 10 mars 2019 : Zoé FAGNOU
- 20 mars 2019 : Paul PELLETIER
- 04 mai 2019 : Djayden VERON
- 12 mai 2019 : Claire LARCHER
- 14 juin 2019 : Elliott CHASSELOUP
- 29 juin 2019 : Anthon GARIN
- 29 juin 2019 : Juline TEXIER
- 07 octobre 2019 : Léopold MAISONS

Décès :

- * François PERCHERON, 76 ans, décédé le 6 mars 2019
- * Raphaël CAMPAGNOLA, 63 ans, décédé le 27 juillet 2019
- * Danielle BÉNIT, 74 ans décédée le 17 novembre 2019



Il n'y a d'hommes véritablement importants que ceux dont la mort laisse un vide.

Pierre-Claude-Victor Boiste

Paroisse Saint Martin en Beauce

Notre Prêtre : Abbé TRYPHON ILEND

16 rue Roger Gommier 28 150 VOVES - Email : ilebangima54@gmail.com
Tél : 07 71 68 52 96

Le secrétariat de la Paroisse :

16 rue Roger Gommier 28 150 VOVES - Email : paroisse.stmartin@diocesechartres.com
Tél : 02 37 99 09 85

Permanences à Voves :

Lundi, Mardi et Vendredi de 10h00 à 12h00
Mercredi et Jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Samedi de 10h00 à 11h30.

Permanences à Orgères :

Mercredi et samedi de 9h00 à 11h00 à la salle paroissiale
Tél : 02 37 99 76 67 – Email : paroisse.orgeres@orange.fr

Et présence du Prêtre les 2^{èmes} et 4^{èmes} samedis du mois de 10h30 à 11h30

Pour toutes demandes, Mariage, Baptême, Catéchèse... s'adresser à la secrétaire.

Pour un enterrement, les pompes funèbres avertissent la personne relais de l'équipe Deuil, qui contactera la famille du défunt pour organiser la Célébration.

Nous dépendons du **Diocèse de CHARTRES**, notre Evêque Mgr Philippe CHRISTORY et notre Vicaire Général Père Sébastien ROBERT.

Prêtre coopérateur : Père René LE BARS – Email : r.lebars@wanadoo.fr

Dates des prochaines messes à Boisville :

- Samedi 14 mars à 18h00 (horaire à confirmer)
- Samedi 16 mai à 18h00 (horaire à confirmer)

Commission travaux

Je profite de cette fin de mandat, pour faire le tour du propriétaire.

L'objectif principal, d'embellir le village par la chute de tous ses câbles est en court d'achèvement. Nous devrions maintenant pouvoir envisager un développement du bourg. Plusieurs tranches d'enfouissement des réseaux ont permis à Boisville de se débarrasser de tous ses câbles inesthétiques sur la commune. La plus grande victoire étant la chute totale de la haute tension dans le village. Le souvenir du grésilleme dans les câbles au-dessus de nos têtes sera bientôt un lointain souvenir. La qualité de vie de nos concitoyens doit être une de nos préoccupations. Je remercie les services de Chartres Métropole d'avoir été réceptifs à notre argumentaire de bouclage électrique de notre village ; et d'avoir lancé et financé notre dernière tranche. J'ai une nouvelle fois sollicité et inscrit Demainville sur les tablettes de la Métropole. L'objectif étant une relecture de la place fleurie et de son giratoire !



Un espace convivial a été créé à la Mairie, afin de recevoir et renseigner de manière efficace les habitants. Notre secrétaire, Mme Massé, a apporté sa touche féminine.

L'installation d'une borne de recharge électrique, rentre dans le maillage du département. L'amélioration du réseau télécom, après quelques échanges "musclés" avec les représentants d'Eure-et-Loir Numérique, notre débit a été augmenté, dans la mesure des possibilités dûes aux câbles existants, permettant à ce jour un fonctionnement correct d'internet. L'entrée dans la Métropole a fait avancer les choses. Le raccordement de la fibre à l'habitant devrait être effectif deuxième semestre 2022. L'implantation de l'armoire de raccordement étant inscrite en 2020. Tout arrive à qui sait être patient.



L'entretien des voiries a été effectué aux fils des dégradations. Réfection du parking poids lourd sur la voie de contournement. A refaire.

Création d'un parking intra-muros pour éviter aux locataires des logements sociaux de se garer dans la rue et de gêner la circulation à un endroit stratégique de Boisville.





Sécurisation de Demainville et de Honville avec implantation de STOP, afin de couper l'élan des voitures lors de la traversée de ces hameaux. Cette année : modification du trottoir devant la boulangerie et pose de trottoir rue de la Vigne.

Pour clôturer cette séquence, après la fin de l'enfouissement, pose d'un ralentisseur à Chevannes ainsi qu'au croisement rue de la Vigne et rue des Déportés. La voirie sera réorganisée pour mettre en sécurité les déplacements en vélo et à pied, afin d'accéder au pôle sport/salle des fêtes, ainsi qu'à l'école en toute sécurité.



Création du city stade sur l'ancien terrain de basket, améliorant ainsi l'offre ludique du pôle stade. Enlèvement de la verrière à l'entrée du stade et relocalisation des footex dans le bâtiment communal. Aménagement d'un chemin piétonnier propre, entre les tennis extérieurs et le tennis couvert. Pose de différents mobiliers urbains à Chevannes et à Honville.

Différents travaux du quotidien pour l'école et l'embellissement ainsi que pour la propreté de la commune ont été effectués par nos employés que je remercie, ainsi que par différents prestataires. De plus, le camion de la commune a été remplacé.



Certains diront que nous n'avons rien fait, laissons aux râleurs le plaisir de râler. Croyez-moi ou pas, nous avons œuvré pour le bien public, sans arrière-pensée aucune. Le monde public m'a appris la patience, le monde du privé étant ma référence, pour toutes prises de décisions. Un souci d'équilibre financier des comptes communaux nous a habité tout au long de ce mandat, nous obligeant parfois à différer et à faire des choix, pour améliorer la vie du village. Mais, je laisse à Julien Doussineau le soin de vous présenter le bilan financier des choses.

Le Maire
Bertrand CHIFFLET

Comptes administratifs 2019

L'année 2019 est le premier exercice plein suite au rattachement de la commune à Chartres Métropole. Mais 2019 est aussi une année de mutation puisqu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, les comptes avec l'ancienne communauté de Commune ne sont pas encore juridiquement soldés. Nous sommes toutefois en mesure de vous confirmer que notre changement de rattachement administratif se solde positivement (nous allons retoucher quelques dizaines de milliers d'euros) et que par ailleurs le point épineux de la reprise du tennis couvert (près de 600 K€ d'investissement en 2012) trouve une issue heureuse avec la reprise de l'endettement par Chartres Métropole. Il aurait été financièrement impossible d'assumer ces charges, ni par ailleurs envisageable de déconstruire ces équipements utilisés par les Boisvillois.

Par ailleurs, soulignons l'intégration réussie de l'école Boisville – Allonnes, tant au niveau du fonctionnement quotidien avec le personnel attaché que financièrement avec un budget qui ne dépasse pas celui précédemment versé à la CCBV. Ce budget représente environ 100 K€/an, 5 emplois dédiés et environ 20% du budget de la commune. Certains regretteront l'organisation passée mais soulignons l'intérêt pour la commune de la reprise en direct de l'école qui représente le cœur humain du village.

Dans les autres faits marquants de l'année, nous pouvons déplorer l'abandon du projet d'implantation d'éoliennes sur notre territoire, qui aurait significativement abondé notre budget de manière pérenne (environ 85 K€/an). La raison est la mise en place d'une nouvelle directive paysagère mise en place par la préfecture et visant à protéger les cônes de visibilité de la cathédrale de Chartres. Nous regrettons cette décision lourde de conséquence pour les projets de la commune mais nous n'avons pas de recours possibles.

Concernant les finances de la commune à proprement parlé, notre nouvelle trésorerie de Chartres a dressé un audit sur 5 ans entre 2014 et 2018. Même si les éléments de sortie de la CCBV et les doublons entre les deux communautés de commune ne sont pas retraités, il en ressort les grandes lignes suivantes :

- La commune perçoit moins de ressources en comparaison avec notre strate départementale (respectivement 517€/hbt vs 649) en raison de la non augmentation de nos recettes fiscales (vos impôts sont globalement moins élevés que ceux du département) et des faibles ressources extérieures (ZA, éoliennes...). Soulignons par ailleurs la baisse de 27 K€ sur 5 ans de nos dotations de fonctionnement.
- En parallèle, nos dépenses de fonctionnement sont heureusement inférieures à celles du département, notamment au niveau du personnel.
- Il en ressort une capacité de remboursement qui permet de faire face à l'endettement actuel.
- En termes de trésorerie, la commune dégage un fonds de roulement positif de 200 K€ et un besoin en fonds de roulement négatif, ce qui signifie que la commune encaisse plus vite qu'elle ne dépense. Saluons le bon travail de notre secrétaire de mairie qui suit attentivement les comptes en collaboration avec l'équipe municipale. Cela se traduit par une trésorerie positive qui représente 9 mois de fonctionnement (3 mois en moyenne sur le département). Cette trésorerie évolue positivement depuis 2014 et témoigne de la capacité de la commune à faire face à d'éventuels imprévus.
- Au niveau de l'endettement du budget principal (hors logements sociaux), ce dernier se chiffre à 325 K€ et correspond d'après les critères de l'administration à moins d'un an de recettes de fonctionnement.

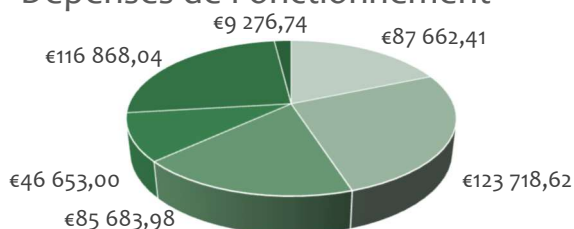
En conclusion, au-delà des remboursements anticipés de la dette In Fine déjà évoqués les années passées, les finances de la commune sont saines et structurées. Elles témoignent de la gestion en « bon père de famille » de votre argent, avec une fiscalité raisonnable. Elles permettent en outre de pouvoir se projeter sereinement à moyen terme, car sans finance il n'y a pas de projets mais une vulnérabilité et une fiscalité en augmentation.

Comptes administratifs 2019

Les recettes de fonctionnement sont constituées majoritairement de subventions d'investissement et permettent de faire face aux remboursements d'emprunts et aux nouvelles acquisitions corporelles (notamment les travaux et aménagement réalisés sur l'exercice).

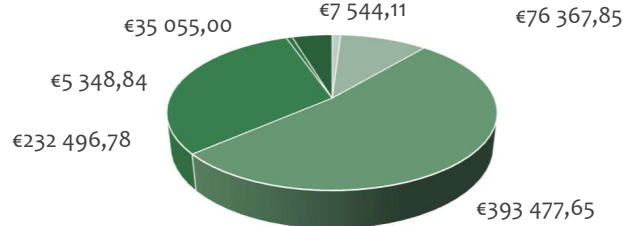
Au niveau des recettes de fonctionnement, notons le produit exceptionnel issu de la vente de terrain et la prépondérance des recettes fiscales et de la dotation globale de fonctionnement. Les dépenses sont globalement stables et équilibrées au regard du fonctionnement de la commune.

Dépenses de Fonctionnement



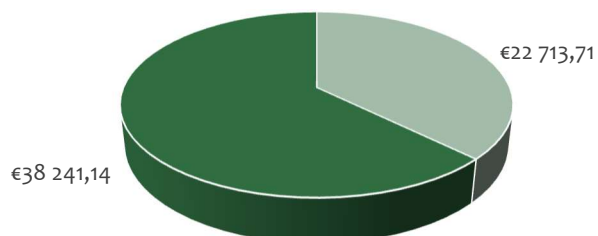
- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

Recettes de Fonctionnement



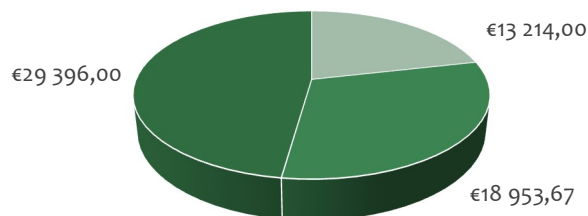
- Atténuations de charges
- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante

Dépenses d'Investissement



- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations corporelles

Recettes d'Investissement



- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement

La Commission des finances

Bertrand Chifflet

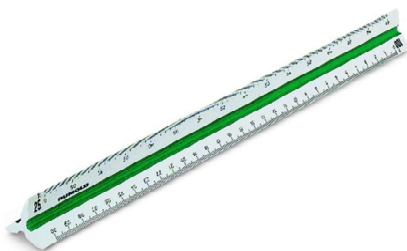
Léon Gouhier

Julien Doussineau



<u>PERMIS DE CONSTRUIRE</u>		
SCI PDT MAISONS Matthieu	Ferme de Létourville	Bâtiment agricole
VACHER Mélody	9 place Fleurie	Réfection de toiture
LE CLAINCHE Hugues	16 rue du Stade	Deux logements
BOULINGUEZ Samuel	Rue des Déportés	Maison d'habitation

<u>DÉCLARATIONS PRÉALABLES</u>		
DE ALMEIDA Peixoto	5 lot. La Garenne	Clôture
TUCO ENERGIE	6 rue du Stade	Panneaux Photovoltaïques
BOURLIER Alain	2 impasse du Nord	Aménagement d'une chambre
TDF	Fleurville	Pylône
FAUCONNIER André	Rue de la Vigne	Clôture
VACHER Mélody	1 rue du Repos	Toiture
NICOLAS Frédéric	1 impasse du Nord	Carport
BROWN Marc	17 lot. La Garenne	Véranda
REVERSAY Pascal	Rue de l'Orme	Division
LANCELLE Mélissa	3 rue des Déportés	Création fenêtre de toit
TORCHY Marion	11 rue du 8 ^{ème} RTT	Pose d'une fenêtre
HEMERY Corinne	6 place de la République	Création fenêtre de toit
TT GEOMETRES EXPERTS	La Garenne	Division
ENERGIE 28	Les ouches	Pose d'un transformateur



Embellissement de la commune

Le village peut maintenant s'engager dans une démarche d'embellissement des rues. Pour vous accompagner vous pouvez vous adresser à la Mairie.

Après l'interdiction de l'utilisation des produits chimiques, sur le domaine public, la végétalisation de nos trottoirs peut-être une réponse à l'entretien systématique pour les employés communaux. Les techniques nouvelles demandent énormément de temps, temps non utilisé à d'autres tâches toutes aussi importantes.



Je vous invite lorsque cela est possible à fleurir les pieds de clôture et de façade sur le trottoir devant chez soi, l'occasion pour nous de s'approprier l'espace public et de participer à la vie de la commune.

Je pense que la commune doit se doter d'un groupe de travail pouvant répondre à la problématique, afin d'encourager dans une certaine forme d'unité dans le choix des plantes par secteur. La commune pouvant à mon sens fournir les graines, je soumettrai cette idée au conseil municipal.



Rappel de quelques obligations d'entretien des trottoirs :

- Sécuriser les trottoirs en cas d'enneigement,
- Entretien des pieds de façade qu'ils soient ou non fleuris,
- Entretien des trottoirs et caniveaux en complément du travail effectué par les prestataires et nos ouvriers communaux.



Nous devons devenir acteur de notre environnement et ne pas attendre tout, des services publics, les petites rivières deviennent des grands fleuves.

Le bien vivre ensemble

Le respect et le bon sens sont indispensables pour bien vivre ensemble. Appliquons quelques règles simples de savoir vivre.

Horaires à respecter pour effectuer des travaux ou utiliser des engins bruyants :

De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,

De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi,

De 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.



Déjection Canine



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux pour enfants.

Afin de préserver le cadre de vie de chacun, éviter la prolifération des microbes, limiter les risques de chutes, tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines, **c'est une règle élémentaire du savoir vivre**, un devoir de citoyen.

Les gravats

Les dépôts sauvages se multiplient au fil des ans. Tous les lundis, un employé communal ramasse tout ce qui n'a pas trouvé poubelle ou déchetterie. Ceci est inadmissible ! Nous ne pouvons pas déposer des ordures en toute impunité où bon nous semble. C'est une forme de mépris. Ces gens ne respectent rien.



Exemple :

- le bac de recyclage des verres et des vêtements est continuellement pollué par toutes sortes de déchets
- de plus en plus de bouteilles et poubelles sont jetées sur les bas-côtés des voies de circulation et même à l'intérieur du village.



Déchetteries

Les déchetteries de Voves, Ouarville sont toujours ouvertes pour les habitants de Boisville grâce à une convention entre le Sictom de la Région d'Auneau et Chartres Métropole.

Horaires : de **9h00 à 12h45 et de 14h00 à 17h45** les **lundi, mardi, mercredi et samedi** pour **Voves** et **lundi, jeudi et samedi** pour **Ouarville**.

Commission des fêtes et des manifestations



La commission des fêtes et des manifestations vous a proposé tout au long de l'année des manifestations organisées avec dynamisme, bonne humeur mais surtout une réelle envie de vous faire plaisir.

Aussi, vous avez pu assister et participer à la journée consacrée à la **fête des mères**, mais également à la traditionnelle **soirée du 13 juillet** toujours très festive !



La journée consacrée à **Noël** fût encore une fois une belle réussite où parents et enfants sont venus nombreux à la salle des fêtes participer au spectacle sur le thème des ballons offert par la commune !



Comme à son habitude, le **Père Noël** nous a rendu visite afin de gâter tous les enfants présents ce jour-là !



N'en oublions pas nos traditionnelles **cérémonies du 8 mai et du 11 novembre**, pour lesquelles l'harmonie municipale de Voves nous a encore accompagnés cette année !



Ecole maternelle/élémentaire



L'école de Boisville la St Père accueille cette année

111 élèves répartis de la façon suivante :

- PS/MS : 12 PS + 13 MS = 25 avec Véronique PRYLOUTSKY (+ direction) et Anthony PUEL le jeudi, (ATSEM : Mme SORIN Aurore)
- GS/CP : 15 GS + 7 CP = 24 avec Coralie GALLOT (ATSEM : Mme SORIN Aurore)
- CP/CE1 : 12 CP + 13 CE1 = 25 avec Sandrine VERY
- CE2/CM1 : 11 CE2 + 8 CM1 = 19 avec Claire BUISSON
- CM1/CM2 : 6 CM1 + 14 CM2 = 20 avec Carine SOUCHU à Allonnes

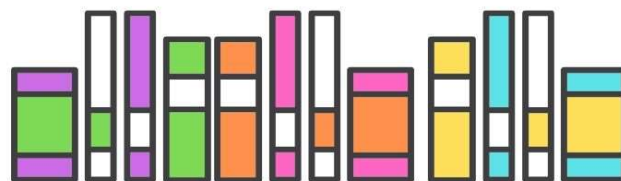
L'école travaille sur le projet ECOLIRE qui a pour thème « Au fil du temps », des albums de littérature de jeunesse qui parlent du temps qui passe...

L'école va également monter un spectacle « chorale ». Ce spectacle aura lieu à la salle des fêtes de Boisville la St Père le **vendredi 3 avril 2020 à 18h30**.

Cette année, l'école mène un très gros projet sur le théâtre. Avec la troupe « Théâtre en pièces », nous sommes en train de préparer une pièce (« Le magicien d'Oz ») avec 3 représentations programmées les 25, 26 et 27 juin 2020 à 21h30, précédées d'une répétition générale le mercredi 24 juin 2020. Tous les élèves de l'école, de la PS au CM2 participent à ce projet, ainsi que les parents et des bénévoles qui seront mobilisés pour l'encadrement, la confection des costumes, la gestion de l'habillage en coulisse, etc...



Bibliothèque



L'accès à la bibliothèque est **libre** et **gratuit** pour tous.

Vous y trouverez :

- des romans, des BD, des documentaires, pour les petits et les grands,
- un accès internet et WiFi
- des livres en gros caractères
- un accès à près de 1000 livres numériques à télécharger gratuitement et légalement, ainsi qu'à plus de 1000 titres de presse
- une mini ludothèque
- un espace dédié à la mémoire et à la vie locale
- un espace détente

Bénéficier d'une bibliothèque dans son village, c'est **partager** un moment convivial, **participer** à des animations, **éveiller** les sens et l'imaginaire, **trouver** et **interroger** l'information, **stimuler** son esprit critique, **assurer** la liberté d'expression, **favoriser** l'intégration sociale, **contribuer** à une société plurielle, **découvrir** l'inattendu, et bien plus encore!

Durant l'année 2019, différentes **animations** ont été programmées avec notamment la venue de la ludothèque itinérante Ludo'Beauce.

La bibliothèque poursuit ses **partenariats**: d'une part avec **l'école** de la commune, en accueillant régulièrement les deux classes maternelles tout au long de l'année (prêt de livres pour chaque enfant, séance de lecture, possibilité d'emprunt de valise thématique ...) , et d'autre part avec la **Médiathèque Départementale d'Eure-et-Loir**, et certaines bibliothèques du réseau.

En 2020, ces partenariats se poursuivent pour notre plus grand plaisir: la bibliothèque de Boisville-la-Saint-Père sera représentée lors d'un "**speedreading**" à Senonches, et vous proposera des **animations numériques!**

N'hésitez plus, venez!

Claudine, Hélène et Nadine vous accueilleront avec plaisir!



Tarif et conditions d'emprunt:

- L'abonnement annuel est gratuit
- 6 documents pour 6 semaines

Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 14h - 17h30 (en hiver 16h)
- Samedi : 10h30 - 12h

Contact :

2 rue du Stade - 28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE

 09 67 08 08 98

 bibliotheque.boisvillelastpere@orange.fr



Bibliothèque municipale de Boisville la Saint Père

" La culture, c'est ce qui relie les savoirs et les féconde", Edgard Morin

Ouverture d'une



Les bibliothèques ne sont plus aujourd'hui seulement un endroit où l'on emprunte des livres, elles évoluent et diversifient leurs usages : lieu de travail, d'échanges et de rencontres, de détente et de loisirs... C'est dans cet esprit que la bibliothèque de Boisville, met en place une grainothèque.



UNE GRAINOTHÈQUE, C'EST QUOI ET POURQUOI?

C'EST QUOI UNE GRAINOTHEQUE?

Située physiquement dans la bibliothèque, la grainothèque est une « bibliothèque de graines », un lieu où l'on peut avoir des graines aromatiques, de fleurs et plantes, de fruits ou de légumes en toute gratuité. Le principe est donc simple: il permet d'obtenir ou d'échanger des graines de plants reproductibles, donc non hybrides (appelées F1 sur les sachets des semenciers).

La grainothèque est ouverte à tous, il n'est pas obligatoire d'être adhérent à la bibliothèque pour y participer.

POURQUOI UNE GRAINOTHEQUE?

- Pour remettre le troc au goût du jour: le partage est une manière économique, libre et solidaire de faire (re)découvrir les trésors de la nature à nos enfants ou voisins...
- Pour un entretien citoyen de la biodiversité: avant que d'autres variétés anciennes ne tombent dans l'oubli et disparaissent, c'est à nous de les entretenir à notre échelle.
- Pour des semences adaptées à notre territoire: retrouvons localement les variétés adaptées et partageons-les ensemble!
- Pour un jardin libre et naturel: c'est le geste de l'échange qui permet la diversité des semences!
- Pour se réapproprier la semence et échanger les savoir-faire: prenez des graines, reproduisez-les pour en déposer à votre tour!

COMMENT ÇA MARCHE?



La grainothèque fonctionne sur le principe de « l'échange libre » c'est-à-dire sans obligation d'échange d'un pour un, du moins pour la première année de fonctionnement.

Les utilisateurs viennent prendre des graines en échange de graines qu'ils apportent. Cependant, ce système de « don contre don » n'a pas la nécessité d'être simultané. On peut échanger en des temps différés.

La grainothèque est en libre-service : chacun peut à tout moment (selon les horaires d'ouverture de la bibliothèque) venir échanger ou prendre des graines.

Des sachets mis à disposition permettent aux utilisateurs de ne prendre que la quantité de graines dont ils ont besoin. Au moment de déposer les graines, il est nécessaire de noter sur le sachet la variété, la provenance et la date de récolte des graines.



COMMENT FAIRE POUR PARTICIPER?

La bibliothèque vous propose donc une nouvelle aventure, basée sur le principe collaboratif du partage et du troc entre jardiniers amateurs. Si vous êtes tentés, prenez le temps de conserver vos graines dans de petites enveloppes où sont indiquées les mentions utiles (variété, date de récolte, provenance...), puis venez les déposer à la bibliothèque. Vous nous aidez ainsi à constituer et enrichir un fonds de départ!

Sources associations " Partageons les jardins" et "Graines de troc".

L'APE "Les P'tits Beaucerons"

Pour l'année scolaire 2018/2019 : (3 membres actifs dans l'association + quelques bénévoles ponctuels)



Bourse aux jouets : salle complète, réservation maximum réalisée, à déplorer le manque de visiteurs malgré une large diffusion publicitaire **Bénéfices : 228€**

Halloween, manifestation entièrement gratuite qui attire toujours un bon nombre d'enfants.



Vente de bulbes pour un bénéfice de **200€**

Semaine du goût : les p'tits beaucerons ont confectionné des gâteaux aux saveurs originales et réalisé une vente dans la cour de l'école **bénéfices 103€**



Vente de chocolats pour Noël **225,05€**

Opération Paprec : un franc succès avec **19 tonnes de papier** mais chute du prix de rachat pour un **bénéfice de 760.80€**. Dépôt de papier maintenant directement 12 rue du square (car pas assez de bénévoles dans l'APE) ou lors du dépôt de la prochaine benne semaine du 16 novembre 2020, le prix de rachat étant toujours en baisse nous ne savons pas encore si nous continuerons l'action ultérieurement.



Bouchons : rachat par ATMOS Voves prix en chute également 340kilos pour **85€**

Opérations TOOKETS qui continuent avec le crédit agricole et ses **sociétaires 81.53€ de bénéfices**





Carnaval : journée déguisée dans l'école avec une vente de crêpes à la sortie des classes et une soirée costumée à la salle des fêtes. Bonne participation, **bénéfices 244.49€**

Randonnée gourmande : très bonne participation avec 120 marcheurs, à déplorer le manque de bénévoles pour une organisation encore meilleure, **bénéfices : 436.73€**



Fête de la musique/Paella/concert/Tombola : un succès avec **1503.70€ de bénéfices !**



L'APE a financé intégralement la sortie de fin d'année au **Château de Chamerolles 497€**

Subvention des communes 600€ X2

Participation au projet théâtre 2019/2020 : 1000€

Spectacle de la semaine du goût 2019 : 650€

Achat **matériel pédagogique : 2182.97€**

Chocolats et cadeaux : 404.43€

Spectacle de Noël 2019 : 850€



Projet de réfection des cours d'école.....



Seulement 2 membres actifs et 4 bénévoles

trop peu pour permettre de proposer un calendrier !!



1 rue du stade - 28150 Boisville la Saint Père
Téléphone : 06 62 68 64 89

Mail : lesptitsbeaucerons@gmail.com

Facebook : Les P'tits Beaucerons

Club de L'amitié

Notre association est ouverte à toutes les générations, c'est un lieu d'échanges et de partages.

Cette année encore nous nous sommes rencontrés 2 fois par mois avec diverses activités (cours de cartonnage gratuit ouvert à tous) et tout au long de l'année nous avons organisé le programme suivant :

Janvier :	Galette des rois
Février :	Assemblée générale et roussettes
Mars :	Soirée rata
Mai :	Comédie musicale à LUISANT
Juin :	Concours de pêche - Brocante
Octobre :	Restaurant
Décembre :	Spectacle à LUISANT
	Repas de Noël avec traiteur et animation



Le bureau remercie ses adhérents de leur fidélité ainsi que les bénévoles qui nous rejoignent tout au long de l'année.

Présidente et secrétaire : Anne-Marie MARCHAND (06 84 49 26 18)

Vice-Président :

Christian ARRONDEAU

Secrétaire :

Marie-Claude AUBERTIN

Trésorière :

Françoise AMIOT

Membres du bureau :

Eliane GARROS, Jeanne GOUHIER, Nicole DECOURTYE, Bernadette PLANÇON, Michel BACON, Jean DAL MOLIN, Pierre MARCHAND.



Date 2020 à retenir

Samedi 7 mars : Soirée RATA

Samedi 4 avril : exposition loisirs créatifs (salle des fêtes de 10h à 19h)

Samedi 6 juin : concours de pêche

Dimanche 7 juin : vide-greniers

Voyage : lieu et date à définir

Nous vous présentons nos bons vœux pour 2020

Association des chasseurs de Boisville

Voici qu'arrive comme chaque fin d'année le moment de dresser le bilan de notre saison de chasse 2018-2019.

Comme beaucoup de sociétés, nous avons eu l'obligation de baguer nos lièvres. La saison dernière seule une partie de notre territoire avait été impactée, la limite étant la voie Sncf coté Allonnes. Mais cette année tout notre territoire de chasse était concerné. Il nous a été attribué soixante-quatorze bracelets pour 18 chasseurs ; ce qui fait 4 par personne.



Pour nous la population est stable, et cette année nous avons subi les caprices du temps, la pluie était au rendez-vous des jours de chasse.

Concernant les perdreaux, nous ne voyons pas d'amélioration de la densité de population, si quelques chasseurs en ont vu, ce ne sont que quelques spécimens et non des compagnies, comme il y a quelques dizaines d'années.

La population de faisans est assez stable. Les chevreuils sont en effectif à peu près constant et nous avons jusqu'à fin février pour faire notre prélèvement qui est de dix pièces pour la saison. Début janvier nous étions à la moitié de l'attribution.



Il nous est signalé comme tous les ans des passages de sangliers, mais ce doit être des « touristes de passage » car notre plaine de Beauce n'a pas grand-chose à leur offrir, pas l'habitat pour qu'ils puissent y séjourner et également le manque de ressources alimentaires.

C'est sur cette pointe d'humour que nous allons clore cette année tout en vous souhaitant à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Les membres du bureau



Président : Mr PERCHERON Gilles

Vice- Président : Mr AME Joël

Trésorier : Mr CHRISTIEN Bernard

Secrétaire : Mr DOUSSINEAU Julien

Mr PICHARD Michel, Mr POMMEREAU Hervé, Mr GARRETA Ramon.

La Gymnastique volontaire

L'équipe des 8 bénévoles de la GYM volontaire vous souhaite ses bons vœux pour 2020.



La reprise des cours a eu lieu le 11 septembre 2019.

A retenir pour 2020 :

8 janvier : galette des rois

15 janvier : repas du nouvel an

12 février : crêpes

2 mai : Sortie « La Michaudière » (ferme du cheval de trait) à Juvigny-sous-Andaine (61)

24 juin : pique-nique fin de saison



Présidente : Réjane CHRISTIEN (02 37 99 30 47)

Trésorière : Véronique AUGER

Secrétaire : Annie PRIEUR

Membres : Sylvie ARONDEAU, Aurore DAUVILLIERS, Nicole DELAMARRE, Laëtizia GALBY,
Catherine PERCHERON

Le Centre d'Intervention d'Allonnes (CI)

Un nouveau drapeau pour le Centre d'Intervention d'Allonnes :

Depuis la départementalisation et la création du Centre d'Intervention d'Allonnes résultant de la fusion des 4 Centres de Première Intervention d'Allonnes, Boisville-la-Saint-Père, Prunay-le-Gillon et Theuville, les drapeaux de ces Centres étaient utilisés par les pompiers du Centre d'Intervention à l'occasion des différents défilés et cérémonies auxquels ils prennent part et qui se déroulaient dans les 4 communes.



L'état de certains drapeaux ne permettait plus qu'ils soient utilisés lors des défilés et cérémonies. Les Centres de Première Intervention n'existant plus, il est devenu nécessaire d'équiper le Centre d'Intervention d'un drapeau représentatif. Les 4 municipalités des 4 unités ont été sollicitées pour l'achat du drapeau.

Grâce à l'aide des 4 municipalités le Centre d'Intervention d'Allonnes dispose d'un drapeau tricolore personnalisé avec lequel son personnel a eu l'honneur de défiler lors des dernières cérémonies organisées dans 4 communes.

La dernière Sainte Barbe du Lieutenant Etienne POIL en tant que chef de centre :

Le 23 novembre dernier, les sapeurs-pompiers du Centre d'Intervention d'Allonnes ont fêté leur sainte patronne, Sainte Barbe. Cette année leur cérémonie de Sainte Barbe avait un goût particulier car pour la dernière fois cette cérémonie a été commandée par le lieutenant Etienne POIL.

Sapeur-pompier depuis le 25 novembre 1980, le lieutenant Etienne POIL a fait valoir ses droits à la retraite qui est effective depuis le 1 janvier 2020. Il a gravi tous les grades depuis sapeur-pompier 2^{ème} classe jusqu'au grade de Lieutenant, adjoint au chef de centre du 12 octobre 2001 au 17 août 2008, date à laquelle il a pris le commandement du Centre d'Intervention d'Allonnes.

Au cours de cette soirée les personnels du Centre d'Intervention lui ont souhaité à leur façon une retraite heureuse et active.



Un nouveau Chef de Centre pour le Centre d'Intervention d'Allonnes :

Depuis le 1er janvier 2020 le commandement du centre d'Intervention d'Allonnes est assuré par Lieutenant Carlos RAMOS CARVALHIDO. Sapeur-pompier depuis le 1er avril 1984 au CS Lucé, cet officier est arrivé au Centre d'Intervention d'Allonnes par voie de mutation depuis le 1er janvier 2015. Il y occupait alors les fonctions d'adjoint au chef de centre depuis le 1er décembre 2015.

Tout comme son prédécesseur, la fonction qu'il occupe désormais est primordiale. Le chef de centre est en effet le garant de l'institution et des hommes placés sous son commandement. Il doit rassembler au-delà des différences, il doit tenir les troupes, il doit concilier et surtout fédérer autour des valeurs de la corporation et d'un objectif commun : porter secours à tous ceux qui en ont besoin.

En parallèle de ce nouvel engagement, le lieutenant RAMOS est investi au niveau départemental dans le recrutement et l'acculturation des nouvelles recrues. Riche de son expérience, il a pour mission de travailler dans la continuité du travail accompli par le lieutenant POIL et de mettre à profit ses compétences pour renforcer les rangs de la caserne d'Allonnes.

Le lieutenant RAMOS est votre nouvel interlocuteur et se tient à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos interrogations.



L'activité du Centre d'Intervention d'Allonnes pour l'année écoulée :

Au cours de l'année écoulée le Centre d'Intervention d'Allonnes avec ses 6 sapeurs-pompiers a assuré 38 interventions pour l'ensemble des 4 communes. 40 interventions n'ont pas pu être assurées par manque d'effectifs, elles ont été assurées par les centres limitrophes.

OSEZ AGIR... Devenez sapeur-pompier volontaire

Le service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir (SDIS 28)
recrute au Centre d'Intervention d'Allonnes

L'engagement citoyen est le fondement de l'organisation des secours en France. Il est une des conditions nécessaires qui permettent d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous. Le département d'Eure-et-Loir compte moins de 2 000 sapeurs-pompiers volontaires. Ce n'est pas suffisant pour faire face aux plus de 26 000 demandes de secours annuelles.

Le secours est l'affaire de tous, d'autant plus dans des secteurs géographiques à faible densité urbaine.

Il repose avant tout sur la solidarité collective. Générosité, enthousiasme, sens des autres, sont les qualités qui caractérisent les sapeurs-pompiers volontaires. Ces hommes et ces femmes sont nos voisins, nos amis, nos collègues. Ils sont étudiants, artisans, employés d'une entreprise... Ils ont tous décidé d'enrichir leur vie en se mettant au service du secours de leurs concitoyens, de vivre une aventure humaine exceptionnelle qui leur permet de se dépasser en se mettant au service des autres, d'être membre à part entière d'une équipe dynamique et soudée, de vivre avec elle des moments uniques.

Alors, pourquoi pas vous ?

[Vous avez envie d'agir, vous souhaitez aider vos concitoyens ? Alors devenez sapeur-pompier volontaire au SDIS 28.](#)

[Il vous suffit de :](#)

- ✓ être âgé(e) de 17 ans au moins et de 55 ans au plus,
- ✓ satisfaire aux conditions d'aptitudes physique et médicale,
- ✓ jouir de vos droits civiques,
- ✓ suivre une formation initiale.

Conventions de partenariat avec les employeurs

Je suis salarié(e). Est-ce que mon activité professionnelle peut-être compatible avec un engagement de sapeur-pompier volontaire ?

Oui, des conventions peuvent être mises en place avec les employeurs.

Le SDIS 28 a d'ores et déjà signé des conventions avec des organisations d'employeurs privés, des chambres consulaires, l'association des maires et avec l'Éducation nationale, pour faciliter la participation des sapeurs-pompiers volontaires aux missions de secours et leur formation.

Renseignez-vous auprès de votre employeur ou contactez la mission volontariat du SDIS 28.

Deux types d'engagement au choix :

1) Un engagement Différencié :

Permet s'assurer exclusivement aux Secours d'Urgence Aux Personnes.

Jusqu'à présent les personnes qui présentaient une inaptitude médicale pour assurer les interventions de lutte contre l'incendie ne pouvaient pas être sapeurs-pompiers.

Depuis cette année, ces personnes peuvent être recrutées comme sapeurs-pompiers volontaires pour assurer exclusivement les opérations de Secours d'Urgence Aux Personnes, sous-réserve d'aptitude médicale et après avoir suivi les formations leur permettant d'assurer ce type de mission.

2) Un engagement toutes missions :

C'est l'engagement classique de sapeur-pompier volontaire qui permet après aptitude médicale et après avoir suivi les formations leur permettant d'assurer toutes les missions.

Un contact n'engage à rien mais peut changer votre vie, et celle des autres.

Alors n'hésitez plus, contactez la mission volontariat du SDIS 28

Service départemental d'incendie et de secours - 7 rue Vincent Chevard – 28000 CHARTRES

mission-volontariat@sdis28.fr - Tél : 02 37 91 88 89

ou contactez le centre d'intervention d'Allonnes: tallonnes@sdis28.fr

Le tennis club

Sans conteste l'événement majeur de cette année 2019 s'est déroulé lors de l'assemblée générale de novembre.

En effet Thierry Delarue après avoir prolongé son mandat d'une saison en 2018 a présenté sa démission. Remercions Thierry pour son investissement tout au long de ces 5 années.

L'année supplémentaire a permis une transition douce pour l'élection à la présidence d'Arnaud Colas. Elu à l'unanimité, Arnaud saura perpétuer les valeurs du club, apportant en plus une touche de jeunesse. Il pourra s'appuyer sur un bureau inchangé et une refonte des statuts enfin réalisée.

Le bilan financier de l'année est en déficit pour des raisons bien expliquées par le trésorier.



Des résultats sportifs variables, passant de très bien pour l'équipe +35 ans masculine, à bien pour les équipes, 1 féminine hiver et 2 masculine été.

Par contre déception avec les équipes, 2 masculine hivers (6ème) et 1 féminine été (6ème). Avec un total de 9 équipes engagées tout le long de la saison, notre effectif est très juste et explique en partie ces contre-performances.



Notre tournoi de juin a vu les victoires de :

Philippine face à Antonin en + 6 ans,

Nathan P. face à Briec en + 7 ans,

Nathan V. face à Mathéo en + 9 ans,

Valérie L. face à Valérie H. chez les femmes,

Nicolas face à Arnaud Chez les hommes.

Belle cuvée pour ce tournoi avec une belle météo, un super barbecue et de nombreux enfants heureux.

Valérie (Hullot) avec une victoire au « Lady Raquette » et une belle progression au classement a été élue joueuse 2019.

Jean Charles a reçu le titre de joueur 2019, notamment pour ses résultats aux matchs par équipes.

La modification des cours suite à l'arrêt de Jean Charles se passe bien. Merci à Emilie et Caroline pour leurs apports.

Animation 2020 :

- 3^{ème} Tournoi de Poker (date à déterminer).
- Matches championnat été (avril et mai).
- Tournoi tennis ouvert à tous (12, 13,14 juin).
- barbecue (13 juin).
- Portes ouvertes (septembre).



L'année 2020 marquera le 40^{ème} anniversaire du club, nous réfléchissons à une animation.

Merci à la municipalité pour son aide avec notamment cette année la gestion du passage à Chartres Métropole.



N'hésitez pas, loisirs ou compétitions. Venez.

Renseignements : 06 89 20 14 21, 06 82 14 00 88 ou 06 29 33 55 35

Le Club de tennis vous adresse ses meilleurs vœux pour 2020.



La zumba

Cours de Zumba

Tous les jeudis soir de 19h à 20h

à la salle des fêtes de Boisville la Saint Père.



Groupe dynamique de 10 personnes venant se défouler sur des airs de Salsa, Merengue, Reggaeton, Bachata, Cumbia.

Un défoulement total qui leur permet de lier plaisir et sport.

Pour toute information complémentaire, contacter Lénaïck au 06 36 98 03 67.



L'instant Présent – Nouveau commerce Boisvillois

Boutique de décoration de Charme "Romantisme"

10 place Fleurie - Demainville - 28 150 Boisville la Saint Père

Tél. : 07.63.42.82.73  L'instant Présent



Meubles, décorations, nounours, linge de maison, lanternes, bougies.....
Restauration de meuble à la demande, Patine...
Evènementiel, mariage, etc...



Horaires d'ouverture :
Jeudi, vendredi et samedi de 10h à 19h30

Lundi, Mardi et Mercredi :
Ateliers à la boutique ou en extérieur chez le particulier
Possibilité d'ouverture sur rendez-vous.

Déchets ménagers



Boisville-la-Saint-Père Calendrier des collectes de vos déchets 2020

PRÉSENTEZ VOS DÉCHETS LA VEILLE DE CHAQUE COLLECTE À PARTIR DE 19H.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
ME 1	SA 1	DI 1	ME 1	VE 1	LU 1
JE 2	DI 2	LU 2	JE 2	SA 2	MA 2
VE 3	LU 3	MA 3	VE 3	DI 3	ME 3
SA 4	MA 4	ME 4	SA 4	LU 4	JE 4
DI 5	ME 5	JE 5	DI 5	MA 5	VE 5
LU 6	JE 6	VE 6	LU 6	ME 6	SA 6
MA 7	VE 7	SA 7	MA 7	JE 7	DI 7
ME 8	SA 8	DI 8	ME 8	VE 8	LU 8
JE 9	DI 9	LU 9	JE 9	SA 9	MA 9
VE 10	LU 10	MA 10	VE 10	DI 10	ME 10
SA 11	MA 11	ME 11	SA 11	LU 11	JE 11
DI 12	ME 12	JE 12	DI 12	MA 12	VE 12
LU 13	JE 13	VE 13	LU 13	ME 13	SA 13
MA 14	VE 14	SA 14	MA 14	JE 14	DI 14
ME 15	SA 15	DI 15	ME 15	VE 15	LU 15
JE 16	DI 16	LU 16	JE 16	SA 16	MA 16
VE 17	LU 17	MA 17	VE 17	DI 17	ME 17
SA 18	MA 18	ME 18	SA 18	LU 18	JE 18
DI 19	ME 19	JE 19	DI 19	MA 19	VE 19
LU 20	JE 20	VE 20	LU 20	ME 20	SA 20
MA 21	VE 21	SA 21	MA 21	JE 21	DI 21
ME 22	SA 22	DI 22	ME 22	VE 22	LU 22
JE 23	DI 23	LU 23	JE 23	SA 23	MA 23
VE 24	LU 24	MA 24	VE 24	DI 24	ME 24
SA 25	MA 25	ME 25	SA 25	LU 25	JE 25
DI 26	ME 26	JE 26	DI 26	MA 26	VE 26
LU 27	JE 27	VE 27	LU 27	SA 27	MA 27
MA 28	VE 28	SA 28	MA 28	JE 28	DI 28
ME 29	SA 29	DI 29	ME 29	VE 29	LU 29
JE 30	DI 30	LU 30	JE 30	SA 30	MA 30
VE 31	LU 31	MA 31		DI 31	

La sortie des déchets en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une contravention.

**ATTENTION
AUX JOURS FÉRIES
REPORTEZ VOUS AU CALENDRIER !**

www.chartres-metropole.fr

N° Vert 0 800 22 20 36
Appel gratuit d'un poste fixe



CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTE

ORDURES MÉNAGÈRES
Une fois par semaine

CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTE

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS
Consignes de tri:
Papiers, briques, cartonnettes, conserves et boîtes métalliques, bouteilles et flacons en plastique
Une semaine sur deux

ENCOMBRANTS
29 janvier & 8 juillet (sortir la veille, après 19h)

Déchets acceptés: le vieux mobilier, les literies usagées et objets métalliques au rebut...
Refus: TV, électroménager, gravats, peintures, pneus...
Dépôt limité à 2m³. Poids maxi 75kg. Taille maxi 2m.

VERRE
Utilisez les points d'apport volontaire pour déposer vos pots et bouteilles en verre.

DÉCHETTERIE
Les jours et horaires d'ouverture au public et conditions d'accès sont disponibles au n° Vert et sur chartres-metropole.fr.



Boisville-la-Saint-Père Calendrier des collectes de vos déchets 2020

PRÉSENTEZ VOS DÉCHETS LA VEILLE DE CHAQUE COLLECTE À PARTIR DE 19H.

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
ME 1	SA 1	MA 1	JE 1	DI 1	MA 1
JE 2	DI 2	ME 2	VE 2	LU 2	ME 2
VE 3	LU 3	JE 3	SA 3	MA 3	JE 3
SA 4	MA 4	VE 4	DI 4	ME 4	VE 4
DI 5	ME 5	SA 5	LU 5	JE 5	SA 5
LU 6	JE 6	DI 6	MA 6	VE 6	DI 6
MA 7	VE 7	LU 7	ME 7	SA 7	LU 7
ME 8	SA 8	MA 8	JE 8	DI 8	MA 8
JE 9	DI 9	ME 9	VE 9	LU 9	ME 9
VE 10	LU 10	JE 10	SA 10	MA 10	JE 10
SA 11	MA 11	VE 11	DI 11	ME 11	VE 11
DI 12	ME 12	SA 12	LU 12	JE 12	SA 12
LU 13	JE 13	DI 13	MA 13	VE 13	DI 13
MA 14	VE 14	LU 14	ME 14	SA 14	LU 14
ME 15	SA 15	MA 15	JE 15	DI 15	MA 15
JE 16	DI 16	ME 16	VE 16	LU 16	ME 16
VE 17	LU 17	JE 17	SA 17	MA 17	JE 17
SA 18	MA 18	VE 18	DI 18	ME 18	VE 18
DI 19	ME 19	SA 19	LU 19	JE 19	SA 19
LU 20	JE 20	DI 20	MA 20	VE 20	DI 20
MA 21	VE 21	LU 21	ME 21	SA 21	LU 21
ME 22	SA 22	MA 22	JE 22	DI 22	MA 22
JE 23	DI 23	ME 23	VE 23	LU 23	ME 23
VE 24	LU 24	JE 24	SA 24	MA 24	JE 24
SA 25	MA 25	VE 25	DI 25	ME 25	VE 25
DI 26	ME 26	SA 26	LU 26	JE 26	SA 26
LU 27	JE 27	DI 27	MA 27	VE 27	DI 27
MA 28	VE 28	LU 28	ME 28	SA 28	LU 28
ME 29	SA 29	MA 29	JE 29	DI 29	MA 29
JE 30	DI 30	ME 30	VE 30	LU 30	ME 30
VE 31	LU 31	MA 31	SA 31		JE 31

La sortie des déchets en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une contravention.

**ATTENTION
AUX JOURS FÉRIES
REPORTEZ VOUS AU CALENDRIER !**

www.chartres-metropole.fr

N° Vert 0 800 22 20 36
Appel gratuit d'un poste fixe



CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTE

ORDURES MÉNAGÈRES
Une fois par semaine

CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTE

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS
Consignes de tri:
Papiers, briques, cartonnettes, conserves et boîtes métalliques, bouteilles et flacons en plastique
Une semaine sur deux

ENCOMBRANTS
29 janvier & 8 juillet (sortir la veille, après 19h)

Déchets acceptés: le vieux mobilier, les literies usagées et objets métalliques au rebut...
Refus: TV, électroménager, gravats, peintures, pneus...
Dépôt limité à 2m³. Poids maxi 75kg. Taille maxi 2m.

VERRE
Utilisez les points d'apport volontaire pour déposer vos pots et bouteilles en verre.

DÉCHETTERIE
Les jours et horaires d'ouverture au public et conditions d'accès sont disponibles au n° Vert et sur chartres-metropole.fr.

Les histoires de Léon

Le mot CONTRE

L'agent CONTRACTUEL a arrêté un CONTREVENANT qui roulait à CONTRESENS. Après CONTRÔLE pour vérifier s'il s'agissait de CONTRE-BANDE l'agent a dressé une CONTRAVENTION à ce CONTRIBUABLE.

Le CONTRE-AMIRAL à bord d'un CONTRE-TORPILLEUR n'ayant pas reçu de CONTRORDRE a demandé au CONTRE-MAÎTRE de lancer la CONTRE-OFFENSIVE, mais navigant à CONTRE-VENT n'a pu rattraper l'ennemi et abandonne la poursuite à CONTRE-CŒUR.

Un bon CONTRAT, CONTRAIGNANT certes, doit être CONTRE-SIGNÉ pour éviter une CONTRE-PROPOSITION de la CONTRE-PARTIE amenant une CONTROVERSE inévitable en cas de CONTREFACON qui aboutirait par une CONTRE-EXPERTISE.

On peut dire d'un CONTRACEPTIF (capote) que c'est un CONTRE-COUP, CONTRARIANT amenant une CONTRE-PERFORMANCE et devient alors une CONTRAINTE, vous n'allez pas me CONTRE-DIRE même si c'est CONTRE-INDIQUÉ de ne pas l'utiliser !

La CONTRE-ENQUÊTE menée par le CONTRE-ESPIONNAGE a trouvé un CONTRADICTEUR qui les a pris à CONTRE-PIEDS



- * Un clerc de notaire a démissionné en apprenant que son patron allait tirer les choses au clair.
- * Je crois qu'intrinsèque veut dire : un train dans lequel il ne pleut pas.
- * Je suis entré volontairement au volant de ma voiture dans une pharmacie parce que le moteur est grippé.
- * Je n'ai qu'une crainte c'est d'être enterré vivant quand je serai mort.
- * Une voyante m'a prédit une belle carrière au cours de laquelle je gravirai tous les échelons. Alors je me suis engagé sapeur-pompier.

- * Je suis malheureux parce que mon médecin m'a conseillé de manger des fruits avec la peau, mais je ne parviens pas à digérer les noix de coco.
- * Quand j'étais commis boucher mon patron me faisait balayer le magasin, nettoyer les billots et pendre toute la viande, c'est avec la viande hachée que je passais plus de temps !



- * Mon horloger est très malade pour le sauver je lui ai acheté une montre qu'il m'a garantie trois ans.
- * Un parapluie sert à protéger de la pluie, un paravent, du vent, et un paratonnerre du tonnerre par contre un parapet ne sert pas à protéger ce que vous pensez.
- * Quand j'ai demandé une augmentation avec une serviette, j'étais sûr d'essuyer un refus.
- * C'est la nuit que je pêche, évidemment j'appâte aux vers lumineux.
- * Lors d'une intervention chirurgicale une jeune infirmière me rase 'la pièce principale' en la soulevant, quelques secondes après je lui dit de la lâcher, elle va tenir tout seule.
- * En tant que cireur de chaussure, j'ai eu la mauvaise idée de m'installer dans un camp de nudiste faillite en vue, il valait mieux vendre des sacs à rire au pied du mur des lamentations.
- * Mes histoires vont faire se dresser les cheveux sur la tête des chauves.



PIERROT LE GOURMAND

Pierrot le gourmand
éprouvait un doux sentiment
pour la gentille Madeleine
Une bien aimable pâtissière
le travail terminé à peine
il fila comme un éclair
vers sa boutique préférée
où vivait sa bien-aimée



Madeleine sans façons
le reçut en chaussons
et lui servit sur un plateau
des croissants et des pralines
Toutes sortes de gâteaux
fourrés ou en nougatine
se permettant un petit reproche :
« vous allez prendre de la brioche »



Alors prenant son courage à deux mains
Pierrot sorti de son sac à pain
un bel objet, un biscuit
une de ses jolies statuettes,
à Madeleine, il dit :
« Mon cœur n'a pas besoin d'allumettes,
Mon chou, pour s'enflammer
et déposer mon amour à vos pieds :

Devant une pièce si bien montée,
il y eut un silence glacé,
la pâtissière, très surprise,
en tomba presque sur le flan,
Ne dites donc pas de bêtises,
mais sachez dorénavant,
vous êtes la crème des amis
mais mon cœur est déjà pris.



Madeleine le remercia,
mais dans le fond, se moka
un peu de son amour,
alors pierrot, tout déconfit
pensa à un puits d'amour,
et a ses espoirs engloutis,
Avec tristesse, il s'en alla,
tout retourné, tout chocolat.



Pour oublier son chagrin
Pierrot voulut prendre le train,
le célèbre Paris-Brest,
avec son mousse préféré
pour séjourner du reste
en toute tranquillité,
sur une île flottante
et y vivre en dilettante,

Malheureusement dans la gare
juste avant le départ,
Pierrot heurta une religieuse
et malgré mille excuses
Sœur Amandine, furieuse
lança de ces paroles qui fusent.
Pierrot en fut tout baba
et sur le quai il resta.

Quelle tuile pour Pierrot,
Qui pensa : Des pays esquimaux,
A la lointaine Forêt Noire,
Ce n'est vraiment pas de la tarte
Et voilà bien l'histoire
qu'il écrira sur ses cartes,
Les mille-feuilles de son carnet,
le journal de son jardin secret.




Léon Gouhier

BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE DE BOISVILLE-LA-SAINT-PERE
1, RUE DU STADE
28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PERE

communedeboisvillelasaintpere@wanadoo.fr

 : 02 37 99 32 28

www.boisvillelasaintpere.fr